

**CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
DU 5 AVRIL 2014**

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michaël DAMIATI, Maire, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Marcel CHAMPIOT, Madame Valérie JARJAVAL, Monsieur Jean-Gilles SZYJKA, Madame Dominique BIERRY, Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, Monsieur Pierre-Henri LIORZOU, Madame Claire JAMROZ, Maires-Adjointes,

Monsieur Michel DERAÏN, Madame Christiane NERON-DESMONTS, Madame Laetitia HUTTEL, Madame Sylviane BACHMAN, Madame Chantal LEMAITRE, Monsieur Didier CRASTES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Patric BRETHOUS, Madame Christelle LAOUT, Madame Christel CASSATA, Monsieur David SMADJA, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Marylène LAUG, Madame Nelly PROVOST, Monsieur Alain GIRARD, Monsieur Christophe CARRÈRE, Monsieur Antoine PAVAMANI, Madame Emilie AMENGUAL, Monsieur Christophe DE FREITAS.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE : Madame Brigitte MOREIRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Emilie AMENGUAL.

Assistée de : Madame Florence BACO-AMBRASS, Directrice Générale des Services.

L'an deux mil quatorze, le 5 du mois d'avril, à 11 H 00, le CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 1^{er} avril 2014, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur GIRARD Alain, Maire sortant, puis de Madame LAUG Marylène, doyenne des conseillers municipaux et enfin de Monsieur DAMIATI Michaël, Maire.

1 – Installation du Conseil Municipal.

Monsieur Alain GIRARD donne lecture des résultats officiels des élections municipales du 30 mars 2014 :

- Nombre d'électeurs inscrits : 5 948
- Nombre de votants : 3 987
- Nombre de bulletins nuls : 101
- Nombre de suffrages exprimés : 3 886
- Nombre de voix obtenues par la liste « Agir pour Crosne » : 1 995

Soit 51.34 % des suffrages exprimés.

- Nombre de voix obtenues par la liste « Crosne résolument » : 1 616

Soit 41.59% des suffrages exprimés.

- Nombre de voix obtenues par la liste « Ensemble pour Crosne » : 275

Soit 7.08% des suffrages exprimés

Compte tenu des modalités d'attribution des sièges résultant de l'article L262 du Code Electoral, la liste « Agir pour Crosne » a obtenu 22 sièges, la liste « Crosne résolument » a obtenu 6 sièges et la liste « Ensemble pour Crosne » a obtenu 1 siège.

Monsieur le Maire déclare donc installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux :
Pour la liste « Agir pour Crosne » : Monsieur Michaël DAMIATI, Madame Annie FONTGARNAND, Monsieur Jean-Gilles SZYJKA, Madame Claire JAMROZ, Monsieur Marcel CHAMPIOT, Madame Dominique BIERRY, Monsieur Pierre-Henri LIORZOU, Madame Valérie JARJAVAL, Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, Madame Christiane NERON-DESMONTS, Monsieur Patric BRETHOUS, Madame Christelle LAOUT, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Sylviane BACHMAN, Monsieur Didier CRAFTES, Madame Brigitte MOREIRA, Monsieur Ludovic FIGERE, Madame Laëtitia HUTTEL, Monsieur Michel DERAÏN, Madame Chantal LEMAITRE, Monsieur David SMADJA, Madame Christel CASSATA.

Pour la liste « Crosne résolument » : Monsieur Alain GIRARD, Madame Nelly PROVOST, Monsieur Christophe CARRÈRE, Madame Emilie AMENGUAL, Monsieur Antoine PAVAMANI, Madame Marylène LAUG.

Pour la liste « Ensemble pour Crosne » : Monsieur Christophe DE FREITAS.

Monsieur le Maire informe en outre qu'en vertu de l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est présidée par le plus âgé des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire cède donc la présidence à Madame Marylène LAUG.

Madame Marylène LAUG procède à l'appel.

II - Désignation d'un secrétaire de séance.

Selon la tradition, cette fonction est confiée au plus jeune des membres du Conseil Municipal, c'est-à-dire : Madame Emilie AMENGUAL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'unanimité,

- **DESIGNE** : Madame Emilie AMENGUAL, secrétaire de séance.

Afin de constituer le bureau de vote, il convient de désigner deux assesseurs au côté de la doyenne du Conseil et de la secrétaire de séance : désignation à l'unanimité de Madame Sylvie BACHMAN et Monsieur Antoine PAVAMANI en qualité d'assesseurs.

III – Election du Maire.

Madame Marylène LAUG donne lecture des textes réglementaires.

demande aux candidats à la fonction de Maire de bien vouloir se faire connaître :

- Monsieur Michaël DAMIATI fait acte de candidature pour la Liste « Agir pour Crosne ».

Après avoir procédé au vote à bulletins secrets, après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

- * nombre de votants (bulletins trouvés dans l'urne) : 28
- * nombre de bulletins nuls ou blancs : 7
- * suffrages exprimés : 21
- * majorité absolue : 15

A obtenu Monsieur Michaël DAMIATI : 21 voix.

Monsieur Michaël DAMIATI ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Michaël DAMIATI prend la présidence et remercie l'assemblée.

Madame Marylène LAUG invite Monsieur Michaël DAMIATI à recevoir son écharpe tricolore et à reprendre la présidence de la séance.

IV – Fixation du nombre d'Adjoints au Maire.

Monsieur le Maire explique que, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce nombre ne pouvant excéder le maximum légal de huit pour la Commune de Crosne, il propose aux membres du Conseil Municipal de fixer celui-ci à huit.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(1 contre, Monsieur Christophe DE FREITAS),**

- **FIXE** le nombre des Adjoints au Maire à huit.

V – Election des Adjoints au Maire.

En application de l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Michaël DAMIATI propose aux postes de Maires-Adjoints la liste des candidatures suivantes :

Madame	FONTGARNAND	Annie	1er Maire Adjoint	Enfance, Jeunesse et Personnel communal
Monsieur	CHAMPIOT	Marcel	2ème Maire Adjoint	Cadre de vie
Madame	JARJAVAL	Valérie	3ème Maire Adjoint	Solidarité et Logements
Monsieur	SZYJKA	Jean-Gilles	4ème Maire Adjoint	Culture
Madame	BIERRY	Dominique	5ème Maire Adjoint	Animation et Vie associative
Monsieur	LE BRAS	Jean-Pierre	6ème Maire Adjoint	Sports
Monsieur	LORZOU	Pierre-Henri	7ème Maire Adjoint	Développement économique, emploi et communication
Madame	JAMROZ	Claire	8ème Maire Adjoint	Vie citoyenne, développement durable et qualité

Monsieur le Maire invite les Maires-Adjoints à recevoir leur écharpe tricolore et les déclare immédiatement installés dans leurs fonctions.

VI - Interventions - cf. dernière page.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 30.



La Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Emilie AMENGUAL.

Vu par nous, Michaël DAMIATI, Maire de Crosne, pour être affiché, le
Vendredi 11 avril 2014 à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code
Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire de Crosne,

Michaël DAMIATI.

A handwritten signature in blue ink, featuring a large initial 'M' and several loops.